

## **Participation citoyenne : la Métropole de Lyon expérimente un budget participatif dans des collèges**

**(/experiences/participation-citoyenne-la-metropole-de-lyon-experimente-un-budget-participatif-dans)**

Chapo

La Métropole de Lyon vient de lancer, pour l'année scolaire 2022-2023, une expérimentation de budget participatif auprès de cinq collèges dont deux situés dans un quartier prioritaire : Lucie Aubrac (Givors), Colette (Saint-Priest), Marcel Pagnol (Pierre Bénite), Henri Longchambon (Lyon 8 - quartier prioritaire) et Pierre Valdo (Vaulx-en-Velin - quartier prioritaire).

Cette expérimentation, dotée d'un montant de 200 000 euros, a pour objectif, d'une part, de rendre les collégiens acteurs de leur vie d'établissement. Les élèves pourront déposer des projets concernant les espaces et locaux intérieurs (hall, foyer, tiers-lieu, etc.) ou les espaces extérieurs (mobilier innovant, espaces verts...). Ils seront accompagnés tout au long de leur projet par les équipes techniques de la direction de l'éducation de la Métropole, des artistes et du personnel des collèges. D'autre part, l'expérimentation a été pensée comme un projet citoyen qui sensibilise les élèves au montage de projet : comment construire un projet, le financer et le mettre en place ?

La Métropole évaluera l'intérêt que suscite un tel projet auprès des élèves et du personnel éducatif. À terme, l'ambition est de proposer le budget participatif aux collèges de la Métropole de Lyon qui souhaitent mettre en œuvre des projets. Un appel à projet sera lancé d'ici 2023 pour un budget total d'un million d'euros. Pour cette première édition, le jury devra choisir 25 lauréats parmi l'ensemble des projets déposés.

Contact : Frédéric Raynouard, [fraynouard@grandlyon.com](mailto:fraynouard@grandlyon.com) (<mailto:fraynouard@grandlyon.com>)